

DPE, Audit réglementaire, Audit énergétique : Quelles différences ?

	DPE	Audit réglementaire	Audit énergétique
Quand commander cette prestation ?	Obligatoire à chaque transaction immobilière	Obligatoire à la vente des logements E, F, G et commandé par le vendeur	Initiative volontaire du propriétaire pour améliorer la performance de son bien
Quels professionnels ?	Diagnostiqueurs immobiliers, principalement	Bureaux d'études thermiques, diagnostiqueurs, autres professionnels avec agrément	Bureaux d'études thermiques, entreprises de mise en œuvre qualifiées, architectes
Quels livrables ?	Etiquette énergétique allant de A à G	Scénarios simplifiés de travaux d'amélioration énergétique, communiqués à l'acquéreur	Analyse complète et détaillée ; Scénarios adaptés aux besoins/contraintes du propriétaire.
Méthodes utilisées ?	3CP DPE	3CL DPE	3CL DPE / ThCEex / ThBCE Méthode comportementale / STD
Inconvénients de la prestation ?	N'évalue pas les consommations réelles des utilisateurs ; Ecart possible avec le prévisionnel.	N'évalue pas les consommations réelles des utilisateurs ; Besoins des futurs occupants non pris en compte ; Informations insuffisantes pour garantir l'atteinte de la performance annoncée.	Étude approfondie nécessitant plusieurs jours d'étude ; Implication nécessaire des bénéficiaires dans le projet de rénovation.
Avantages de la prestation ?	L'acquéreur est sensibilisé sur le niveau de performance énergétique ; Description technique du logement/bâtiment (méthode 3CL).	Les futurs occupants sont incités à réaliser des travaux ; Description technique du logement/bâtiment (méthode 3CL).	1ère étape d'une rénovation globale performante (niveau BBC, étanche à l'air) ; Validation des devis pour l'obtention des aides, compatibles avec l'objectif de performance.